

6.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Wijffels Alain ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>1. Partie générale : la notion et le développement du droit comparé ; les méthodes de droit comparé et ses applications ; les grandes traditions juridiques dans le monde ; les rapports entre la tradition de la common law et celle des droits européens continentaux ; les codifications européennes.</p> <p>2. Capita selecta (dont le thème peut changer d'une année à l'autre) : exposé, dans une perspective comparative, d'institutions spécifiques de différents systèmes juridiques européens (p.ex. la responsabilité civile, la théorie générale des contrats, le contrôle constitutionnel, etc.).</p> <p>Exposés magistraux entièrement en néerlandais, afin de développer chez l'étudiant l'aptitude à suivre des cours et prendre des notes dans une autre langue. La partie générale est davantage théorique, la seconde partie aborde davantage des matières juridiques dont l'étudiant a déjà acquis des connaissances en droit belge. Il est essentiel que les étudiants se familiarisent régulièrement avec des ouvrages en néerlandais, en approfondissant la matière des cours à l'aide des supports à partir desquels le cours est enseigné.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Initier les étudiants à la méthodologie du droit comparé et leur faire percevoir la relativité des ordres juridiques nationaux. En outre, le cours répond à un objectif d'apprentissage linguistique.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Master [60] en histoire</p> <p>> Master [120] en histoire</p> <p>> Bachelier en droit</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR